

Extrait du livre : La guillotine

Une des dernières émissions télévisées du magazine « des Racines et des Ailes », cette dernière sur Paris, suscita en moi diverses questions !

En effet, la première de ces images montrait une abominable machine sur la place de la Grève à Paris : La Guillotine ! Bien que définitivement abandonnée, son histoire n'est pas si éloignée, pas plus que sa longue vie, puisque on en parlait encore en 1940 ! Qui n'a pas entendu parler de cet engin qui fit couler autant d'encre que de sang ? Afin d'obtenir une définition exacte de cette affreuse machine, je me suis plongé dans mon " petit Robert ", la guillotine : instrument qui servait à décapiter les condamnés à mort, par la chute de 2,25 m. d'un couperet de 7 kilos glissant entre deux montants verticaux de 4,50 m. Parfois on entendait dire, il a risqué l'échafaud. Mais attention, il ne faut justement pas confondre ces mots car l'échafaud n'est que la plate-forme sur laquelle est dressée la guillotine. Sans prendre en considération les différents moyens d'exécution, il faut tout d'abord parler de condamnation à la peine capitale, soit la peine de mort !

Mais pour quelles raisons une telle peine, en général pour crimes ou délits très graves. Certains diront tout simplement, il a péché, oui en effet. D'autres, selon l'importance du péché prétendront que le condamné a eu un moment de faiblesse ou, souhaitant quelque peu l'excuser, il a perdu la tête ! Mais comment comprendre de tels actes de la part d'un être humain ? Encore une fois, sans prendre en considération les différents motifs de tels agissements, il n'en reste pas moins qu'il s'agissait en général d'un crime. Ces actes aux multiples facettes sont aussi traduits de plusieurs façons soit par le commun des mortels, soit par la justice.

Le traducteur a employé justement l'imparfait car en effet, cette horrible machine existe depuis la nuit des temps. C'est en 1780 qu'un prélude à la simplification de la peine de mort voit le jour. Cette dernière se pratiquait en général par la pendaison, au moyen d'une « potence » appelée aussi gibet ! Cette pratique remonte à l'époque des Saxons vers l'an 400.

Mais alors, qui a bien pu inventer cet horrible engin ? Le premier qui aurait parlé de cette drôle de machine, en France, serait selon certains récits, l'abbé Jean-Baptiste Labat. Ce missionnaire dominicain était ingénieur et écrivain explorateur, botaniste et ethnographe. Né en 1663, il fut ordonné prêtre à Paris

en 1685 et c'est en 1694 qu'il devint le responsable de l'Ordre des Dominicains ; durant son séjour aux Antilles il fut un ardent défenseur de l'esclavage. Son retour en Europe se fit en Italie où il est nommé par sa hiérarchie. On tient sur lui une amusante anecdote, ce prêtre voyageur créa sur l'île Marie- Galante une eau de vie contre la fièvre qui semble t'il, suite à plusieurs évolutions, serait devenue alors ce qu'ils appellent de nos jours encore '' le rhum du Père Labat '' !

Cependant, il semblerait que Joseph Ignace Guillotin, médecin et politicien français, ainsi que le chirurgien Antoine Louis, seraient à l'origine de l'application de ce mode d'exécution, durant la Révolution française. Après sept années d'études à Bordeaux, dans un collège jésuite, Guillotin poursuit ses études dans la médecine. Ayant obtenu en 1770 le titre de régent, il enseigne la physiologie et la pathologie ainsi que l'anatomie à la Faculté de médecine de Paris, durant cinq ans. Ce personnage politique est devenu célèbre bien avant la révolution française, pour avoir proposé différentes réformes. Joseph Ignace Guillotin est né en 1738 à Saintes près de la place des exécutions où se dressait l'échafaud. Ce gibet l'aurait-il influencé ? Après avoir cessé ses activités maçonniques durant la Révolution, il meurt en 1814 et est enterré au cimetière du Père La Chaise.